



## AVIS DE CONCOURS – 2022 FILIERE TECHNIQUE – CATEGORIE B

LE CENTRE DE GESTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
(Centre organisateur)

APRÈS CONVENTIONNEMENTS AVEC LES CENTRES DE GESTION  
DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ORGANISE LE CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL  
Spécialité : Espaces verts et naturels

CONCOURS	DATE DE L'ÉPREUVE	PÉRIODE D'INSCRIPTION
CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS	Épreuve écrite  Le jeudi 14 avril 2022	Du mardi 5 octobre 2021 au mercredi 10 novembre 2021  Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : jeudi 18 novembre 2021

NOMBRE DE POSTES			
Concours externe	Concours interne	3 <sup>ème</sup> concours	Total
12	19	7	38

Dans le cadre des dispositions du décret n°2021-376 du 31 mars 2021, l'inscription unique des candidats auprès d'un seul centre de gestion est désormais effective. Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet à l'adresse suivante : [www.cdg13.com](http://www.cdg13.com), rubrique espace candidat / concours / pré-inscription ou directement sur le portail national : [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr). À défaut, les candidats pourront s'inscrire via la borne prévue à cet effet à l'accueil du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône, Boulevard de la Grande Thumine – CS 10439 – 13098 AIX-EN-PROVENCE cedex 02 (tél. 04.42.54.40.60), dans les délais impartis et aux horaires suivants : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf le vendredi 16h30.